



AGPM
maiz'EUROP

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 13 juin 2017

États généraux de l'alimentation : objectifs partagés

Les administrateurs de l'Association Générale des Producteurs de Maïs (AGPM), réunis en Conseil d'Administration le 13 juin dernier, partagent pleinement les objectifs des états généraux de l'Alimentation et souhaitent y être activement partie prenante.

Pour y parvenir plusieurs leviers sont à lever rapidement

La volatilité des marchés empêche les producteurs de se projeter dans l'avenir. La PAC devra apporter des réponses à court terme à travers des dispositifs assurantiels plus incitatifs et offrir demain la possibilité de constituer une épargne de précaution.

L'accès à l'eau est la première des assurances récolte. Il est donc urgent de doter notre pays d'une véritable politique de stockage de l'eau, grâce à des investissements à la hauteur du défi climatique, et de lever les freins administratifs et réglementaires qui empêchent les projets d'aboutir.

Les investissements consentis dans le développement du bioéthanol ont abouti à une solution durable pour des transports plus propres, tout en produisant des protéines végétales, précieux coproduit de l'éthanol : cette matière première, produite localement, évite bien des importations de soja (y compris OGM). La France devra conforter l'avenir de ces productions en défendant à Bruxelles le maintien du plafond de 7 % d'incorporation de bioéthanol dans l'essence.

La transformation de la production se poursuivra, sous conditions

Preuve de leur volonté de répondre aux attentes sociétales, les producteurs de maïs sont les premiers utilisateurs de la lutte biologique contre les insectes ravageurs. Mais l'accès à la protection phytosanitaire reste nécessaire pour garantir la production et sa qualité. Beaucoup d'interdictions aboutissent à des distorsions et des impasses techniques. Il est donc vital de ne pas aller au-delà de la réglementation européenne.

Les innovations en matière de sélection variétale apportent des solutions efficaces pour limiter l'usage des produits phytosanitaires et se développent en dehors de l'UE. Il est urgent que toute notre agriculture puisse y accéder. La France devra faire entendre sa voix en ce sens à Bruxelles.

« Oui les filières - déjà très structurées pour le maïs - doivent être renforcées, oui les modèles agricoles doivent rester diversifiés, oui il faut écouter les attentes des consommateurs et des marchés à l'export. Les maïsiculteurs français relèvent déjà ces défis et sont prêts à aller plus loin... A condition de pouvoir vivre durablement de leur métier ». C'est ce qu'a déclaré le Président Daniel Peyraube en présence de la Présidente de la FNSEA, Christiane Lambert.

Contact Presse : Anne KETTANEH : tél. 06.83.22.05.01 - anne.kettaneh@agpm.com